

Avancement au 26 novembre 2010 et perspectives 2011-2012

Introduction

Le réseau rural Languedoc Roussillon a été lancé lors du comité régional de programmation du 26 novembre 2008. Suite à un appel à projets concernant l'animation de ce réseau, l'A.D.R.E.T. (Agence de Développement Rural Europe et Territoires), association loi 1901 créée en 1993, a été retenue fin 2008 et le 1^{er} plan d'actions a été validé en avril 2009 par le Comité régional de programmation. Le bilan 2009-2010 et le prévisionnel 2011-2012 ont été approuvés lors du Comité régional de programmation du 12 octobre 2010.

Contexte et missions attendues de la structure d'animation

Dans la proposition d'architecture du Réseau rural français, les **copilotes régionaux** (Préfet de Région et Président du Conseil Régional) sont chargés de **définir les modalités d'animation et de fonctionnement du réseau régional**.

Le **réseau rural régional** a pour **objectif** de faciliter les échanges en étant un outil de dialogue entre les acteurs du développement rural, de décroisement, de capitalisation, de diffusion, de réflexion et de prospective en s'appuyant sur des **réseaux et outils** existants, à créer ou à développer (site Internet, lettre d'information et outils pédagogiques, Observatoire des territoires ruraux ...). Enfin, le réseau apporte un appui spécifique aux GALs Leader pour la mise en œuvre de leurs projets et en particulier sur la coopération.

En **Languedoc Roussillon**, le réseau régional s'appuie sur le comité de pilotage, les membres du réseau et la cellule d'animation. Cette dernière est composée d'un correspondant régional et de son suppléant et d'une structure d'animation chargée de faciliter la structuration du réseau régional.

De plus, le réseau régional, à travers son **correspondant**, a pour missions :

- ❖ d'assurer le lien avec le réseau national (membre de l'assemblée du réseau)
- ❖ de représenter le réseau régional de sa région et parle en son nom
- ❖ de faire remonter l'état des travaux régionaux, des expériences mais aussi des besoins
- ❖ de relayer les actions, débats et réflexions menées au niveau national vers le réseau régional

Circulation de l'information et animation du réseau

Extrait des principes fondamentaux

« Le réseau régional doit diffuser aux acteurs locaux les informations provenant du réseau régional et national. Le niveau régional doit communiquer en son sein les travaux engagés au niveau national.

Le réseau régional est libre de mettre ou non en place un site Internet. Il devra alimenter le site Internet national par sa page régionale dédiée ou par l'accès à son site. Il devra renseigner, le cas échéant, les rubriques du site national lorsque la région est concernée »

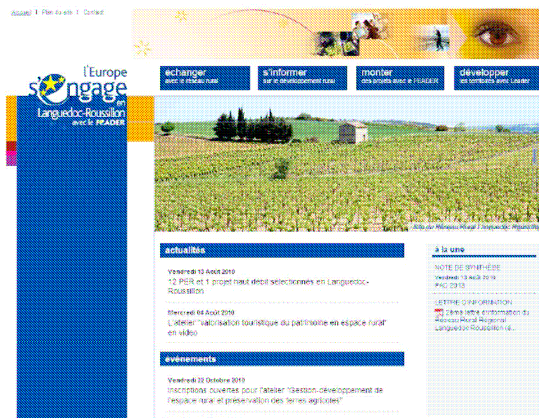
1. animation du réseau

- ❖ proposition d'initiatives et appui à la réalisation du plan d'actions validé par le comité de pilotage
- ❖ approfondissement des sujets traités lors des échanges de pratiques (bibliographie, recherche expériences, veille informative...) : *par exemple, l'ADRET, avec l'appui du GAL Gévaudan, a réalisé une boîte à outils pour l'atelier « gestion – développement de l'espace rural et préservation des terres agricoles » et assure une veille informative sur l'évolution de la politique agricole et de développement rural de l'Union européenne*
- ❖ appui à la stratégie de communication sur la mise en œuvre du FEADER en région Languedoc-Roussillon : *identification de projets, réalisation de fiches, mise en ligne sur le site du réseau et transmission aux différentes instances en charge de la communication sur les fonds européens*
- ❖ participation de la cellule d'animation aux rencontres et séminaires organisés dans le cadre du réseau rural aux différents échelons (interrégional, national et européen) : *participation à des réunions du réseau national pour les correspondants régionaux, participation à la réunion sur l'assistance technique coopération, participation (et animation d'un atelier) au séminaire du réseau rural national sur la coopération (Lons le Saunier)*
- ❖ appui de l'A.D.R.E.T. aux correspondants régionaux pour l'information du niveau national et européen, pour la préparation du comité de suivi et des réunions du réseau régional : *réalisation de notes d'informations, préparation de supports*

2. circulation de l'information

- ❖ élaboration annuelle régionale des acteurs ruraux
Cette liste a été élaborée à partir des collègues identifiés au niveau national
 1. *acteurs économiques de l'agriculture, de la sylviculture et de l'agroalimentaire*
 2. *acteurs socio-économiques du monde rural*
 3. *acteurs de l'environnement*
 4. *acteurs de l'enseignement, de la recherche et experts*
 5. *acteurs des territoires*
 6. *collectivités territoriales*
 7. *services de l'État**Au 28/09/2010, les comprennent plus de 800 références.
Elle doit évoluer en permanence et permettre d'associer les acteurs ruraux en fonction des sujets traités et pour la diffusion des supports d'information*

- ❖ mise en place d'un site internet avec l'appui d'un webmaster avec section intranet pour certains acteurs (questions/réponses, GALs ...) et mise à jour hebdomadaire : *Le site web réalisé avec l'appui d'un webmaster a été mis en ligne début octobre 2009 :* http://www.languedoc-roussillon.eu/fonds/reseau_rural/



- ❖ création de liens vers le site du réseau rural national et les sites partenaires en région
- ❖ mise à jour de la page régionale sur le site internet du réseau rural national

3. outils d'information

- ❖ notes d'information par mailing list thématique en fonction de l'actualité régionale, nationale et européenne
- ❖ réalisation d'une lettre d'information (1^{er} : octobre 2009, 2^{ème} : août 2010)

Lettre d'information du réseau rural Languedoc Roussillon

La politique de développement rural en Europe

Plus de 56 % de la population des 27 États membres de l'Union européenne (UE) vit dans des zones rurales, qui représentent 91 % du territoire. Le développement rural constitue par conséquent un domaine d'action extrêmement important. L'agriculture et la sylviculture jouent un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire et la gestion des ressources naturelles dans les zones rurales de l'UE et servent de base à la diversification économique des communautés rurales. Le renforcement de la politique de développement rural est de ce fait une priorité générale de l'UE.

La politique de développement rural de l'UE consiste à relever les défis auxquels sont confrontées nos zones rurales et à exploiter tout le potentiel de celles-ci.

Le **Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER)** finance cette politique de développement rural en cofinancement avec les politiques publiques nationales, régionales et locales à travers 3 axes thématiques :

- amélioration de la compétitivité des secteurs agricole et forestier
- amélioration de l'environnement et du paysage rural
- amélioration de la qualité de vie en milieu rural et encouragement de la diversification de l'économie rurale.

En outre, une partie des fonds est consacrée à soutenir des projets territoriaux de développement rural à travers l'axe méthodologique Leader.

Pour en savoir plus : http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/index_fr.htm

Bilan de santé de la PAC (Politique Agricole Commune) et « volet rural » du plan de relance économique européen

Les orientations européennes prises suite aux travaux sur le bilan de santé de la PAC ont renforcé la politique de développement rural en faisant émerger «des nouveaux défis» définis dans un règlement communautaire (74/2009 du 19 janvier 2009) et en leur allouant des moyens financiers supplémentaires issus de la modulation obligatoire.

LES NOUVEAUX DEFIS

- Le changement climatique
- Les énergies renouvelables
- La gestion de l'eau
- La biodiversité
- La restructuration du secteur laitier

Pour la France 931,6 millions d'€ de crédits Feader supplémentaires permettront de répondre aux objectifs suivants :

- soutenir l'agriculture biologique et le mode de développement durable
- apporter un nouveau soutien pour l'élevage à l'herbe
- conforter les mesures agroenvironnementales.

Les volets régionaux du Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH) seront dotés de 151 millions € de crédits supplémentaires dont 9,2 millions € pour la région Languedoc Roussillon.

Le plan de relance économique européen bénéficiera également au développement rural en France par l'octroi d'une enveloppe supplémentaire de 60,4 M€ dont 30 M€ en faveur des infrastructures Internet Haut Débit avec un appel à projet national lancé en octobre 2009 et 30,4 millions sur "les nouveaux défis".

Octobre 2009

Lettre d'information du réseau rural Languedoc Roussillon

Actualités du Réseau

Le programme du Réseau Rural Régional approuvé par le comité régional de programmation du 3 avril 2009 a été mis en œuvre au travers des actions suivantes :

Ateliers du réseau : Un premier atelier du réseau rural a été organisé le 4 décembre 2009 à Banyuls (Pays Pyrénées-Méditerranée) sur le thème de la "Valorisation touristique du patrimoine rural". Au cours de cette journée, ont notamment été abordées les questions de la valeur ajoutée, et de la rentabilité des projets ainsi que leur mise en tourisme.

Valorisation touristique du patrimoine rural

Des éléments de réponse ont été apportés par les différents intervenants : Muriel Bousquet (Source), Emmanuel Duval (ATOT France), Jean-François Pouget (CDT de l'Hérault) et Laurence Herlin (Agence réceptive French Touch), Eva Martinez (Val Comprodon) et GAL Ripolles Gés Bisaura). 96 personnes, techniciens et élus, ont participé à ce premier atelier.

Un compte-rendu vidéo est disponible sur le site du réseau rural régional.

Le prochain atelier qui se tiendra le 22 octobre à Vauvert portera sur le thème «Gestion-développement de l'espace rural et protection des terres agricoles».

L'appui spécifique aux GAL est l'un des volets importants du réseau rural qui, au-delà des conseils individuels s'appuie sur une série de journées d'information et de formation :

- sur les procédures FEADER-LEADER : 3 journées régionales qui ont réuni plus de 60 personnes et des journées départementales organisées par les DBT(M).
- sur la coopération transfrontalière : 2 journées qui ont réuni 24 personnes ;
- sur les programmes européens : 2 journées de formation (20 personnes par journée) à Lézignan-Corbières et à Montpellier.

En termes de communication, le **Site Internet du réseau**, rattaché au site «l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon» est opérationnel à l'adresse <http://www.reseau-rural-languedoc-roussillon.eu/>.

Il permet de diffuser des informations autour du réseau rural, du développement rural, du montage de projets avec le FEADER et LEADER.

Par ailleurs, l'**annuaire du réseau régional** est en cours d'alimentation. Il compte actuellement 428 contacts et sera développé au fil de l'organisation des événements du réseau rural régional.

Eti 2010

Echanges de pratiques et capitalisation d'expériences

Extrait des principes fondamentaux

« La contribution minimum attendue des réseaux régionaux est de

- repérer des thèmes d'intérêt en vue d'un traitement possible en commun entre niveau national et niveau régional
- faire remonter de la matière pour alimenter le travail de la cellule d'animation nationale.
- valoriser les produits de la capitalisation sur le terrain »

1. recueil des pratiques

- ❖ recueil des bonnes pratiques autour d'un ou plusieurs sujet(s) définis par le comité de pilotage :
- ❖ valorisation des projets par Internet et tout autre support de communication :

Accueil | Plan du site | Contact

échanger avec le réseau rural | s'informer sur le développement rural | monter des projets avec le FEADER | développer les territoires avec Leader

Aménagement d'un parc botanique à Banyuls sur Mer : écotourisme

Accueil » Coopération des territoires avec Leader » Projets et bonnes pratiques » Parc botanique » Aménagement d'un parc botanique à Banyuls sur Mer : écotourisme

Il consiste en l'aménagement d'un Arboretum au cœur d'un Parc botanique de 3 hectares situé au Mas de la Serre à Banyuls-sur-mer, au pied du Massif des Albères. Ce parc botanique sera ouvert au public courant 2009 et présentera la biodiversité terrestre méditerranéenne. Il contribuera à mettre en valeur la diversité de la flore et de la faune du Massif des Pyrénées, mais aussi à préserver certaines espèces menacées et endémiques des Pyrénées. Il bénéficiera du soutien scientifique des chercheurs du laboratoire pour y réaliser des animations scientifiques destinées au grand public, et aux scolaires (du cours préparatoire à l'université).

Le Laboratoire ARAGO a une longue expérience de l'écologie terrestre et a été à l'origine de la création de la réserve naturelle de la Forêt de la Massane, une des plus anciennes hêtraies d'Europe, particulièrement fragilisée par le réchauffement climatique et particulièrement adaptée et spécifique au contexte Pyrénéen.

Le Parc Botanique a pour objectifs :

- de faire découvrir aux visiteurs une large diversité des espèces végétales Méditerranéennes.

2. organisation de temps d'échanges

Un premier atelier du réseau rural a été organisé le 4 décembre 2009 à Banyuls (Pays Pyrénées-Méditerranée) sur le thème de la "Valorisation touristique du patrimoine rural". Au cours de cette journée, ont notamment été abordées les questions de la valeur ajoutée, et de la rentabilité des projets ainsi que leur mise en tourisme.

Des éléments de réponse ont été apportés par les différents intervenants : Muriel Bousquet (Source), Emmanuel Duval (Atout France), Jean-François Pouget (CDT de l'Hérault) et Laurence Herlin (agence réceptive French Touch), Eva Martinez (Val Camprodon et GAL Ripolles Ges Bisaura). 96 personnes, techniciens et élus, ont participé à ce premier atelier.

Un compte-rendu vidéo est disponible sur le site du réseau rural régional.

Le dernier atelier s'est tenu le 22 octobre 2010 à Vauvert sur le thème «**Gestion-développement de l'espace rural et protection des terres agricoles**» (programme ci-dessous et article dans la lettre d'information du réseau rural national).

« Gestion et développement de l'espace rural, préservation des terres agricoles »
22 octobre 2010, Centre du Scamandre (Vauvert, Gard)
Programme

9h15 - 9h45 : accueil (salle d'accueil du centre du Scamandre, organisation par le CG du Gard)

9h45 : Ouverture (Jean Denat, président du Pays/GAL Vidourle Camargue et du Centre du Scamandre) et présentation du réseau rural et des objectifs de l'atelier (DRAAF, Région Languedoc Roussillon)

10h00-10h20 : **problématiques et enjeux**

Françoise Jarrige, Montpellier-Supagro, Département Sciences Econom., Sociales et Gestion
Problématiques et enjeux de la préservation des terres agricoles

10h20-10h40 : **politiques, procédures et outils**

Jean-Claude Rodde, Urbaniste cabinet « Urbanisme et Territoires »

Panorama des outils de préservation des terres agricoles et de gestion concertée de l'espace rural (outils de connaissance, outils réglementaires, outils de gestion concertée...)

10h40-11h00 : débat avec la salle

11h00 -12h : 2 **témoignages**

les pratiques dans les provinces de la Colombie-britannique et du Québec (Christopher Bryant, Université de Montréal)

le vécu d'un acteur économique régional sur cette thématique (Michel Bataille, Président des Vignobles Foncalieu)

12h-12h30 : débat avec la salle

**Culture et terroir : buffet avec démonstration de course camarguaise
avec la FFCC (Fédération Française de la Course Camarguaise)**

14h15-15h45 : Témoignages et échanges de pratiques (3 groupes de travail)
(détail au verso)

1 - « gestion et développement de l'espace rural » :

Comment permettre le maintien d'un espace rural vivant ?

2 - « productions locales et gestion de l'espace » :

Comment concilier développement économique et préservation des ressources locales ?

3 - « urbanisme durable en zones rurales et protection des terres agricoles » :

Quels outils (urbanisme, aménagement) pour une politique foncière? Comment concilier urbanisation, développement économique et préservation des terres agricoles?

16h-16h30 : conclusions

■ Réseaux ruraux régionaux

LANGUEDOC-ROUSSILLON Séminaire régional « Gestion et développement de l'espace, préservation des terres agricoles »

Un accueil convivial au magnifique centre Scamandre en Pays Vidourle Camargue pour ces travaux du réseau rural languedocien où plus d'une centaine de participants se sont réunis pour évoquer la problématique de la gestion de l'espace et de la préservation des terres agricoles.



Le sens de l'atelier est donné dès l'ouverture des travaux tant par l'intervention de M. Fabrice Verdier, conseiller régional, que par les pilotes du réseau régional (Philippe Peker DRAAF, Nathalie Prouhèze Conseil régional) : il faut préserver l'espace et les terres agricoles pour assurer un développement rural futur cohérent ; si l'on constate une véritable crise agricole sur l'ensemble du tissu rural, des points forts existent cependant sur lesquels il convient de prendre appui : l'attractivité des territoires ruraux en région est réelle, l'augmentation de la population et les apports de revenus sont constatés ; ces éléments doivent traduire un certain optimisme afin de conforter l'action partenariale ! Penser l'attractivité du territoire c'est concevoir un développement y compris agricole au sein de l'espace rural.

Deux interventions d'experts ont éclairé les débats le matin : Françoise JARRIGE, chercheur à Montpellier Supagro Département Sciences Économiques, Sociales et Gestion sur « La préservation des terres agricoles entre intérêts individuels et patrimoine collectif » et Jean-Claude RODDE urbaniste Qualifié OPQU Cabinet « Urbanisme et Territoires » sur « Politiques, procédures

et outils : l'agriculture un enjeu de sociétés » ; un autre regard a été apporté à travers le témoignage d'un acteur économique local Monsieur Michel BATAILLE Président des Vignobles Foncalieu. [Téléchargez les présentations.](#)

Une pause déjeuner autour de produits locaux et d'une démonstration de course camarguaise est venue ponctuer la journée de travail.



Trois ateliers se sont déroulés l'après midi, tous introduits par des témoignages d'expériences locales positionnant le sujet traité :

1 - « Gestion et développement de l'espace rural » : Comment permettre le maintien d'un espace rural vivant ?

4 points forts ont émergé des débats :

- La nécessité d'un diagnostic partagé débouchant sur un projet partagé
- Un réseau d'acteurs confrontés au terrain
- Un engagement fort (au besoin formalisé) des acteurs
- Une véritable animation territoriale avec accompagnement des porteurs de projet

2 - « Productions locales et gestion de l'espace » : Comment concilier développement économique et préservation des ressources locales ?

Les témoignages ont soulevé l'importance du besoin de soutien et d'engagement politiques pour porter les projets relatifs à la valorisation des ressources locales ; mais aussi la nécessité pour les acteurs de s'organiser en conséquence afin d'être mieux à même de soutenir leurs projets auprès des politiques.

3 - « Urbanisme durable en zones rurales et protection des terres agricoles » : Quels outils (urbanisme, aménagement) pour une politique foncière ?

Quelques constats lors de cet atelier :

- Tout d'abord celui de l'échec des politiques urbaines passées pour maîtriser l'étalement urbain et la construction en zone agricole

- La nécessité de réfléchir à un projet de territoire partenarial entre acteurs engagés publics et privés
 - Le besoin de prise de conscience collective de faire primer l'intérêt global par rapport à l'intérêt local en matière de construction sur les terres agricoles
- L'ensemble des débats a renforcé la conviction des participants de l'insuffisance des outils réglementaires pour répondre à l'enjeu de la préservation des terres agricoles et de la nécessité de renforcer la concertation...tout en la dotant cependant elle aussi des outils réglementaires adéquats !



Un outil pratique pour les acteurs ruraux sur cette thématique sous forme d'une « boîte à outils » a été réalisé dans le cadre des travaux du Réseau rural Languedoc Roussillon par l'ADRET (Claire Sarda Vergès) et le GAL Gévaudan-Lozère (Guillaume Delorme) avec l'appui des autres membres du comité de pilotage (DRAAF, Région Languedoc-Roussillon, Conseils Généraux du Gard, de l'Hérault et de la Lozère, DDTM du Gard et de l'Hérault, DREAL, Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Chambre Régionale d'Agriculture, GAL Vidourle Camargue, Cévennes, Cœur Hérault, Terres de Vie en Lozère) sur la gestion de l'espace que tout un chacun peut venir enrichir de ses contributions.

CONTACT

Claire Sarda Vergès
contact@reseaururalr.eu

Animation spécifique Leader

Extrait des principes fondamentaux

« Des thématiques qui confèrent à LEADER son caractère pilote (partenariat public/privé, intervention territoriale thématique...) ont vocation à être traitées par les réseaux régionaux. Elles feront l'objet de travaux destinés aux GAL et ouverts aux acteurs souhaitant y participer.

L'appui à la coopération au niveau régional repose a minima sur :

- une animation de la mise en relation au niveau régional (sur la base des contacts fournis par le niveau national) ;
- l'appui au montage de projet
- la formation ;
- la valorisation d'expériences

1. appui technique aux GALs Leader

- ❖ questions-réponses et publication d'une « foire aux questions »
- ❖ mise en place d'une section dédiée aux GALs sur le site web du réseau régional
- ❖ dossiers d'information : un guide de gestion a été réalisé et mis en ligne sur le site web.
- ❖ **valorisation d'expériences (à travers les travaux de capitalisation)**

2. appui à la coopération

- ❖ réalisation d'un guide coopération avec un guide complémentaire la mise en œuvre du FEADER, de LEADER et de la coopération dans les autres Etats membres
<http://www.reseau-rural-languedoc-roussillon.eu/developper-territoires-avec-leader/cooperation/guide-cooperation-leader-languedoc-roussillon>
<http://www.reseau-rural-languedoc-roussillon.eu/developper-territoires-avec-leader/cooperation-leader/cooperation-dans-ue>
- ❖ aide à la recherche de partenaires
- ❖ appui au montage (le suivi des projets de coopération sera développé ultérieurement)
- ❖ organisation de formations dédiées à la coopération Leader : une formation s'est déroulée le 6 octobre 2009 en présence des 12 GALs du Languedoc Roussillon, du MAAF, de la DRAAF, du Conseil Régional et de différents partenaires (CGs, DDEA ...). Deux autres journées ont été réalisées en juin 2010.

3. formations

- ❖ sur les procédures FEADER-LEADER : 3 journées régionales qui ont réuni plus de 60 personnes et des journées départementales organisées par les DDT(M).
- ❖ sur la coopération transfrontalière : 2 journées qui ont réuni 24 personnes ;
- ❖ sur les programmes européens : 2 journées de formation (28 personnes par journée) à Lézignan-Corbières et à Montpellier
- ❖ un séminaire d'information, destiné aux acteurs ruraux impliqués sur les territoires, est organisé fin novembre-début décembre 2010 auprès des institutions communautaires à Bruxelles.

Perspectives 2011-2012

Dans le cadre de la poursuite du plan d'actions régional, le réseau développera en 2011-2012 les actions suivantes :

A - Animation du réseau et circulation de l'information

1. animation du réseau
2. circulation de l'information
3. annuaire des acteurs ruraux régionaux
4. outils d'information
5. séminaire de formation/sensibilisation (thèmes pressentis)

B - Echanges de pratiques et capitalisation d'expériences

1. recueil des pratiques
2. organisation de temps d'échanges
 - identification des thématiques (*parmi les thèmes identifiés lors de la mise en place du réseau, celui des services et des politiques d'accueil reste à traiter mais d'autres thématiques pourront être envisagées suivant la demande des acteurs ruraux*).
 - organisation d'ateliers itinérants autour des thématiques identifiées par les acteurs ruraux y compris frais logistiques (location salles et matériel, déplacements et hébergement, frais de publication ...)
3. capitalisation d'expériences

C - Animation spécifique Leader

1. appui technique aux GALs Leader
 - questions-réponses et publication d'une « foire aux questions »
 - mise en place d'une section dédiée aux GALs sur le site web du réseau régional
 - animation de la mise en réseau et organisation de réunions thématiques et/ou formations (ces dernières pouvant être ouvertes à des acteurs ruraux en dehors de la sphère « Leader »)
 - dossiers d'information et guides
2. appui à la coopération
 - aide à la recherche de partenaires
 - appui au montage et suivi des projets de coopération
 - organisation de formations dédiées à la coopération Leader
 - valorisation d'expériences (à travers les travaux de capitalisation)
3. appui à l'évaluation et à la sélection des projets
 - formation
 - création d'outils et appui aux GALs

Activités complémentaires proposées

En complément des actions prévues dans le cadre initial du plan d'actions, les acteurs du réseau rural régional ont identifié des besoins en matière d'échanges au sein de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée et d'outils de communication.

Action complémentaire 1 : favoriser échanges et coopération sur l'espace de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée.

A ce jour, dans le cadre du programme Leader notamment, peu de projets ruraux de coopération émergent sur l'espace de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée. Pour favoriser l'émergence de projets, les acteurs ruraux des territoires organisés (GALs, PNR, Pays ...) des régions Catalogne, Iles Baléares, Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées ont peu d'opportunités de rencontres, d'échanges sur leurs problématiques communes.

Il est proposé de conduire de novembre 2010 à novembre 2011 les actions suivantes :

- ❖ Rencontre début 2011 des responsables des réseaux ruraux des 4 régions : échanges sur la mise en œuvre du FEADER, sur les actions conduites dans le cadre du réseau rural ; sur les projets Leader et les pistes de coopération. Identification du/des thème(s) à approfondir lors d'une rencontre des acteurs ruraux de l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée
- ❖ Janvier-mai 2011 : préparation de la rencontre
- ❖ Juin –juillet 2011 : organisation de la rencontre
- ❖ Juillet-novembre 2011 : restitution, outils pratiques ...

Action complémentaire 2 : développer des outils de communication performants

La visibilité des projets développés sur les territoires ruraux, avec le soutien du FEADER, est insuffisante.

Au-delà des obligations en matière de communication, il est important de faire connaître aux acteurs ruraux (impliqués dans des projets ou sur des territoires organisés) et à l'ensemble de la population les actions conduites sur le territoire régional à travers la politique de développement rural.

Il est proposé pour cela, après identification de projets pertinents, de réaliser des supports de communication sous plusieurs formats : clips vidéos sous forme de reportages, fiches projets (version électronique et supports papier), outils pratiques, affiches pour exposition itinérante et/ou kakemono. Les thématiques privilégiées pour ces supports seront les axes stratégiques retenus dans le DRDR et les sujets traités dans les ateliers du Réseau (valorisation touristique du patrimoine, gestion- développement de l'espace rural).